

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 1 de 17

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

UFI: MFUH-V2UR-X00A-QUW3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Fa. Bernd Kraft GmbH Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0 Téléfax: 0203/5194-290

e-mail: info@berndkraft.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

e-mail: produktsicherheit@berndkraft.de

Internet: www.berndkraft.de

Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence: En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses,

d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et

Canada: +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

Information supplémentaire

Ce produit est un melange. Numero d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Muta. 2; H341 Carc. 2; H351 Repr. 1B; H360D

STOT SE 1; H370 STOT SE 3; H336 STOT RE 1; H372

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 2 de 17

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

trichlorométhane méthanol imidazole

dioxyde de soufre

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:









Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H360D Peut nuire au fœtus.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Réservé aux utilisateurs professionnels. Réservé aux installations industrielles.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 3 de 17

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité	
	Nº CE	Nº Index	N° REACH		
	Classification (Règlement (CE) nº	1272/2008)	•		
67-66-3	trichlorométhane		75 - < 80 %		
	200-663-8	602-006-00-4	01-2119486657-20		
	Carc. 2, Muta. 2, Repr. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 1; H351 H341 H361d H331 H302 H315 H319 H336 H372				
67-56-1	méthanol		15 - < 20 %		
	200-659-6	603-001-00-X	01-2119433307-44		
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute	Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1; H22	25 H331 H311 H301 H370		
288-32-4	imidazole			1 - < 5 %	
	206-019-2	613-319-00-0	01-2119485825-24		
	Repr. 1B, Acute Tox. 4, Skin Corr	. 1C; H360D H302 H314			
7446-09-5	dioxyde de soufre				
	231-195-2	016-011-00-9			
	Compressed gas, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B; H280 H331 H314				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de cor	ncentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
67-66-3	200-663-8	trichlorométhane	75 - < 80 %
		ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou ar voie orale: DL50 = 908 mg/kg	
67-56-1	200-659-6	méthanol	15 - < 20 %
	brouillards); de	CL50 = 128,2 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou ermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: DL50 = 6000 mg/kg STOT SE 1; 100 STOT SE 2; H371: >= 3 - < 10	
288-32-4	206-019-2	imidazole	1 - < 5 %
	par voie orale:		
7446-09-5	231-195-2	dioxyde de soufre	1 - < 5 %
	par inhalation:	ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards)	

Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Ne pas pratiquer de respiration bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Utiliser un soufflet d'insufflation ou un appareil d'assistance respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 4 de 17

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Dioxyde de carbone (CO2), Monoxyde de carbone

Chlorure d'hydrogène (HCI)

Oxydes de soufre

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pagers ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 5 de 17

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Danger d'explosion

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 6 de 17

critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-56-1	Méthanol	200	260		VME (8 h)	
		1000	1300		VLE (15 min)	
7446-09-5	Soufre (dioxyde de)	0,5	1,3		VME (8 h)	
		1	2,7		VLE (15 min)	
67-66-3	Trichlorométhane	2	10		VME (8 h)	
		50	250		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite		Moment de prélèvement
67-56-1	Méthanol; Alcool méthylique	Méthanol	15 mg/l	Urine	en fin de poste



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 7 de 17

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation				
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur	
67-66-3	trichlorométhane				
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	2,5 mg/m³	
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	systémique	333 mg/m³	
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	2,5 mg/m³	
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	0,94 mg/kg p.c./jour	
Consommateur	DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,18 mg/m³	
67-56-1	méthanol				
Consommateur	DNEL, aigu	par inhalation	systémique	50 mg/m³	
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	260 mg/m³	
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	systémique	260 mg/m³	
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	260 mg/m³	
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	local	260 mg/m³	
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	40 mg/kg p.c./jour	
Salarié DNEL,	aigu	dermique	systémique	40 mg/kg p.c./jour	
Consommateur	DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	50 mg/m³	
Consommateur	DNEL, à long terme	par inhalation	local	50 mg/m³	
Consommateur	r DNEL, aigu	par inhalation	local	50 mg/m³	
Consommateur	DNEL, à long terme	dermique	systémique	8 mg/kg p.c./jour	
Consommateur	r DNEL, aigu	dermique	systémique	8 mg/kg p.c./jour	
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	8 mg/kg p.c./jour	
Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	8 mg/kg p.c./jour	
288-32-4	imidazole				
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	10,6 mg/m³	
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	1,5 mg/kg p.c./jour	



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 8 de 17

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation	
Milieu enviro	nnemental	Valeur
67-66-3	trichlorométhane	
Eau douce		0,146 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)	0,133 mg/l
Eau de mer		0,015 mg/l
Sédiment d'e	eau douce	0,45 mg/kg
Sédiment ma	arin	0,09 mg/kg
Micro-organi	ismes utilisés pour le traitement des eaux usées	0,048 mg/l
Sol		0,56 mg/kg
67-56-1	méthanol	
Eau douce		20,8 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		1540 mg/l
Eau de mer		2,08 mg/l
Sédiment d'eau douce		77 mg/kg
Sédiment ma	arin	7,7 mg/kg
Micro-organi	ismes utilisés pour le traitement des eaux usées	100 mg/l
Sol		100 mg/kg
288-32-4	imidazole	·
Eau douce		0,13 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		1,3 mg/l
Eau de mer 0		0,013 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,336 mg/kg
Sédiment marin 0,034		0,034 mg/kg
Micro-organi	ismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10 mg/l
Sol		0,043 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

Écran de protection du visage

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 9 de 17

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation KCL 890 Vitoject® Matériau approprié: FKM (caoutchouc fluoré) 0,7 mm Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation KCL 890 Vitoject® Matériau approprié: FKM (caoutchouc fluoré) 0,7 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection de la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Porter des vêtements résistant au feu ou à retard de flamme.

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses.

Danger d'explosion

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide Couleur: jaune clair

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

non déterminé

>35 °C

et intervalle d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'éclair: >23 °C

Inflammabilité

solide/liquide: non applicable gaz: non applicable



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 10 de 17

Dangers d'explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Limite inférieure d'explosivité:

non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:

non déterminé
Température d'auto-inflammation:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable non applicable gaz: non déterminé Température de décomposition: pH-Valeur: 5.7 Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible Viscosité cinématique: Aucune donnée disponible Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible Hvdrosolubilité: Non

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

La vitesse de dissolution: Aucune donnée disponible Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé La stabilité de la dispersion: Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Pression de vapeur: Pression de vapeur: Aucune donnée disponible Densité: 1,2864 g/cm³ Densité apparente: Aucune donnée disponible Densité de vapeur relative: non déterminé Caractéristiques des particules: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Épreuve de séparation du solvant:

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides:

non déterminé

Taux d'évaporation:

non déterminé

Information supplémentaireAucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agent oxydant



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 11 de 17

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité aiguë

Toxique par inhalation.

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif par contact cutané.

ETAmél calculé

ATE (orale) 398,0 mg/kg; ATE (cutanée) 1853,7 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 3,15 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 0,524 mg/l

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
67-66-3	trichlorométhane					
	orale	DL50 mg/kg	908	Rat	Toxicology and Applied Pharmacology 52,	OECD Guideline 401
	inhalation vapeur	ATE	3 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,5 mg/l			
67-56-1	méthanol					
	orale	DL50 mg/kg	6000	Singe	Amer J Ophthalmol 40: 76-83 (cited in DG	Determination of the acute toxicity of t
	cutanée	ATE mg/kg	300			
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	128,2	Rat	Study report (1980)	Study performed according to internal co
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,5 mg/l			
288-32-4	imidazole					
	orale	DL50 mg/kg	ca. 970	Rat	Study report (1956)	OECD Guideline 401
7446-09-5	dioxyde de soufre					
	inhalation vapeur	ATE	3 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,5 mg/l			

Irritation et corrosivité



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 12 de 17

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible d'induire des anomalies génétiques. (trichlorométhane)

Susceptible de provoquer le cancer. (trichlorométhane)

Peut nuire au fœtus. (imidazole)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Risque avéré d'effets graves pour les organes. (méthanol)

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (trichlorométhane)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (trichlorométhane)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Pas de données disponibles pour le mélange.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données disponibles pour le mélange.

Expériences tirées de la pratique

Pas de données disponibles pour le mélange.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données disponibles pour le mélange.

Autres informations

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de données disponibles pour le mélange.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 13 de 17

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
67-66-3	trichlorométhane						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 171 mg/l	103 -	96 h	Pimephales promelas	Bulletin of Environmental Contamination	Method after: Procedures recommended by
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	13,3	72 h	Chlamydomonas reinhardtii	Environmental Science and Pollution Rese	A modified cell multiplication inhibitio
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	152,5	48 h	other aquatic mollusc: Crassostrea gigas	Study report (2002)	other: ASTM Method E724-94
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	13 mg/l	21 d	Daphnia magna	Water Research 23(4), 501-510 (1989)	other: Recommendation of the
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 mg/l)	840	0,5 h	activated sludge of a predominantly domestic sewag	Toxicity Assessment: An International Jo	OECD Guideline 209
67-56-1	méthanol						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	15400	96 h	Lepomis macrochirus	Bulletin of Environmental Contamination	other: EPA-660/3-75-00 9, 1975
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 22000 mg/l	ca.	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Ecotoxicology and Environmental Safety 7	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 10000	48 h	Daphnia magna	Water Research 23(4): 495-499 (1989)	other: DIN 38412 Teil 11
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	446,7	28 d	Pimephales promelas	SAR and QSAR in Environmental Research,	Calculation performed with ECOSAR
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	208 mg/l	21 d	Daphnia magna	OECD QSAR Toolbox Report (2013)	Toxicity of the target chemical is predi
288-32-4	imidazole						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 215 mg/l	> 100 - <	96 h	Leuciscus idus	Study report (1989)	other: DIN 38 412
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	133 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Study report (1989)	other: DIN 38412, Part 9
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	341,5	48 h	Daphnia magna	Study report (1988)	EU Method C.2
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 mg/l)	> 1000	0,5 h	activated sludge, domestic	Study report (2003)	OECD Guideline 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
67-66-3	trichlorométhane	1,97
67-56-1	méthanol	-0,77
288-32-4	imidazole	-0,02



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 14 de 17

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
67-66-3	trichlorométhane	690	Selenastrum capricornutum	Environmental Scienc
67-56-1	méthanol	1	Cyprinus carpio	Comparative Biochemi

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2924

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (méthanol, dioxyde de

transport de l'ONU: soufre)

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Ш Étiquettes: 3+8 Code de classement: FC Dispositions spéciales: 274 Quantité limitée (LQ): 5 L E1 Quantité exceptée: Catégorie de transport: 3 Nº danger: 38

Code de restriction concernant les D/E

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2924

d'identification:



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 15 de 17

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (méthanol, dioxyde de

transport de l'ONU: soufre)

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIIÉtiquettes:3+8Code de classement:FCDispositions spéciales:274Quantité limitée (LQ):5 LQuantité exceptée:E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2924

d'identification:

14.2. Désignation officielle de FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (methanol, sulphur dioxide)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIIÉtiquettes:3+8Dispositions spéciales:223, 274Quantité limitée (LQ):5 LQuantité exceptée:E1EmS:F-E, S-C

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2924

d'identification:

14.2. Désignation officielle de FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (methanol, sulphur dioxide)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIIÉtiquettes:3+8Dispositions spéciales:A3 A803Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):1 LPassenger LQ:Y342Quantité exceptée:E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 354
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 365
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Toxique. fortement caustique.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 16 de 17

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 30, Inscription 32, Inscription 40, Inscription 69

Indications relatives à la directive

Informations complémentaires:

H2 TOXICITÉ AIGUË

2012/18/UE (SEVESO III):

P5c

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

> jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Tenir compte des restrictions portant sur

l'emploi des femmes en âge de procréation.

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Transperce facilement l'épiderme et provoque l'intoxication.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,9.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle
Acute Tox. 3; H331	Méthode de calcul
Acute Tox. 4; H302	Méthode de calcul
Acute Tox. 4; H312	Méthode de calcul
Skin Corr. 1C; H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Muta. 2; H341	Méthode de calcul
Carc. 2; H351	Méthode de calcul
Repr. 1B; H360D	Méthode de calcul
STOT SE 1; H370	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
STOT RE 1; H372	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Chloroform / Hydranal®-Gemisch zur Analyse volumetrisch 2:1 gemischt

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 28472 Page 17 de 17

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion.

H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

H311 Toxique par contact cutané. H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H360D Peut nuire au fœtus.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)